

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de Pharmacie.ma

Numéro 584 - 24 mai 2021

Éditorial

Politique pharmaceutique nationale : les pharmaciens refusent d'être sacrifiés à nouveau !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie



À l'instar d'autres représentants du secteur pharmaceutique, le président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens a été invité par la directrice du médicament et de la pharmacie à répondre à un questionnaire mis en ligne par le ministère de la Santé dans un délai n'excédant pas une dizaine de jours. Ce questionnaire rentre dans le cadre de la concertation accompagnant le projet de la nouvelle édition de la Politique pharmaceutique nationale (PPN) lancée par le ministère de la Santé en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Faut-il le rappeler, les pharmaciens d'officine ont payé et continuent à payer un lourd

tribut à la première mouture de la Politique pharmaceutique nationale présentée officiellement le 23 janvier 2013 à Rabat par El Houssaine Louardi.

Les 10 objectifs et les 35 engagements que prévoyait cette mouture se sont volatilisés et la PPN s'est presque réduite à la mise en application du Décret 2-13-852 du 18 décembre 2013.

Depuis la publication de cet texte, les surprises se sont succédées et ont révélé au grand jour que l'étude d'impact de ce décret sur l'économie de la pharmacie a été bâclée, voire orientée. Quant aux représentants des pharmaciens, ils n'y avaient vu que du feu !

Le volume de ventes des

médicaments qui aurait dû progresser, selon les prévisions du ministre de la Santé et compenser les baisses de prix des médicaments, a stagné. La consommation annuelle des Marocains en médicaments n'a pas bougé d'un iota.

Le remplacement des marges par des forfaits pour les médicaments dits onéreux (T3 et T4) devait faciliter l'accès à ses médicaments. Mais il n'en a rien été, il l'a plutôt limitée. La plupart des pharmaciens refusent de dispenser ces médicaments quasiment à perte. D'autant plus que les mesures compensatoires promises par le ministre de la Santé de l'époque n'étaient au fait qu'un tour de passe-passe pour faire avaler la pilule aux

pharmaciens.

À part quelques rares exceptions, les médicaments dits à «petit prix» sont voués à une disparition certaine à court ou à moyen terme en raison de leur rentabilité réduite, voire inexistante. C'est aussi le cas de certains génériques dont la pérennité a été compromise, entre autres, par la non-application des dispositions que prévoit l'objectif 5 de la PPN.

On pourrait dire, sans se tremper, que les pharmaciens ont bel et bien été sacrifiés à l'autel d'une accessibilité aux médicaments qui n'est toujours pas au rendez-vous.

Aujourd'hui, les officinaux et les

autres acteurs du médicament, qui sont incapables de se projeter dans l'avenir faute de prévisibilité, risquent de ne pas survivre à de «nouvelles surprises», à moins que l'actuel ministre de la Santé se décide à dépouiller le décret décrié de ses aberrations. Certes, on doit d'abord prendre en considération l'intérêt du patient. Mais cela ne peut être garanti si on prend le risque de mettre en difficultés les industriels, les répartiteurs et les pharmaciens qui couvrent les besoins des Marocains en médicaments de qualité dans toutes les régions du Royaume, y compris les moins accessibles.

On ose espérer que cette fois-ci le populisme et la communication à outrance, qui étaient de mise lors

de la préparation de la première mouture, céderont la place à un climat serein et propice à une vraie concertation. Cette dernière constitue l'ingrédient essentiel pour mettre en place une Politique pharmaceutique nationale en phase avec les attentes du pays, une politique permettant de relever le défi de la généralisation de la couverture médicale sans compromettre la viabilité des différents acteurs du secteur du médicament. Pour s'en convaincre, il suffit de se remémorer les loyaux services qu'ils ont rendu depuis le début de la pandémie !

Politique pharmaceutique nationale : Lien





smart**PACKS**
BY SANOFI

MAT-MA-2100238



Avec SmartPACKS

Nos médicaments conseil vous parlent

TÉLÉCHARGEZ l'application



& SCANNEZ le médicament



Couverture médicale : une réunion est prévue entre les pharmaciens et la Commission chargée des concertations

Le président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens est invité mercredi prochain à prendre part à une réunion de la Commission chargée des concertations avec les représentants des travailleurs non salariés.

Le courrier adressé au président du CNOP lui demande d'inviter à son tour «les corps représentants les pharmaciens».

Tous les pharmaciens attendent ce qui va sortir de cette réunion importante. Est-ce que les composantes de la profession vont parler la même voix et s'accorder sur un taux de cotisation ? Est-ce que l'administration va appliquer aux pharmaciens un taux «juste» qui prend en considération leur précarité et surtout est-ce qu'un accord finira par voir le jour rapidement et leur éviter de continuer de vivre avec le risque de devoir se ruiner suite à une maladie lourde ?
Affaire à suivre...

La Loi 98-18 à nouveau discutée au Parlement

Le projet de Loi 98-18 qui prévoit, entre autres, la régionalisation des Conseils de l'Ordre des pharmaciens sera à nouveau examiné au parlement. En effet, son étude fait partie de l'ordre du jour d'une réunion programmée par la Commission des secteurs sociaux prévue le mardi 25 mai 2021 au Parlement en présence du ministre de la Santé.

Faut-il le rappeler, la raison principale invoquée par les initiateurs du report des élections ordinaires a été «l'imminence supposée» de la promulgation de cette loi. Pourtant, il était évident que le circuit qu'emprunte toute loi avant sa publication définitive ne peut être écourté.

Entre temps, le ministre de la Santé a sifflé la fin de la partie puisqu'en principe, les élections ordinaires

devraient se tenir avant le 31 juillet prochain, à moins que les intérêts de la profession ne passent, une fois de plus, à la trappe. Dans ce cas, le ministre va devoir procéder à la dissolution des conseils, la nomination d'une commission provisoire, etc.

Produits de santé : ces dépassements qui inquiètent !

Le président du CNOP a adressé un courrier au ministre de la Santé le 17 mai 2021 pour attirer son attention sur les conditions dans lesquelles sont vendus certains produits de santé, notamment les compléments alimentaires, les dispositifs médicaux et les produits vétérinaires. En effet, la qualité incertaine, la traçabilité non maîtrisée et les conditions de vente et de stockage des

compléments alimentaires présentent un réel danger pour leurs usagers. Les dispositifs médicaux stériles dont la pharmacopée de référence a été adoptée continuent à se vendre hors circuit légal, ce qui met en danger la santé de nos concitoyens. On peut en dire autant des produits vétérinaires qui peuvent dans certains cas présenter un danger avéré pour les consommateurs de viandes issues de cheptels traités par des produits vétérinaires inappropriés.

Le président du CNOP a aussi adressé une série de propositions au ministre de la Santé pour espérer voir disparaître ces dépassements qui n'ont que trop duré.



CO-AMOXICLAV SP[®]

AMOXICILLINE-ACIDE CLAVULANIQUE

Chères Consoeurs, chers Confrères,

Les laboratoires Zenith Pharma et les laboratoires Amanys Pharma (Ex Saham Pharma) ont le plaisir de vous informer de la reprise sur le marché marocain de la spécialité : **CO-AMOXICLAV SP[®]** poudre pour suspension buvable en Sachet-dose et en Flacon.

**Poudre pour suspension
buvable en Sachet-dose**

**Poudre pour suspension
buvable en Flacon**



Adultes
1 g/125 mg
12,16 et 24 sachets



Enfants
500 mg / 62,5 mg
12,16 et 24 sachets



Enfants
100 mg / 12,5 mg / ml
Flacon de 60 ml

Nourrisson
100 mg / 12,5 mg / ml
Flacon de 30 ml

CO-AMOXICLAV SP[®] est indiqué pour le traitement des infections suivantes chez l'adulte et l'enfant :

- Sinusite bactérienne aiguë (diagnostiquée de façon appropriée), otite moyenne aiguë,
- Exacerbation de bronchite chronique (diagnostiquée de façon appropriée),
- pneumonie aiguë communautaire
- Cystite, pyélonéphrite
- Infections de la peau et des tissus mous, en particulier cellulite, morsures animales.
- Abscess dentaire sévère avec propagation de cellulite
- Infections des os et des articulations, en particulier ostéomyélite.

Il convient de tenir compte des recommandations officielles concernant l'utilisation appropriée des antibactériens



Nous vous prions d'accepter, chères Consœurs, chers Confrères, nos salutations les plus respectueuses.

Mohammed Squalli
Pharmacien Responsable


Zenith pharma


AMANYS
PHARMA

3^{ème} RDV

du 26 Mai au 02 Juin

Connectez-vous avec votre mot de pass et login
www.lepharmacienmanager.com

3^{ème} RDV

DEVENEZ
EXPERT
dans le développem
de votre officine

Du **26 Mai au 02 Juin**, vous aurez accès au programme
des **ATELIERS DE FORMATION** et **WEBINAIRES**,
aux offres promotionnelles dans l'**EXPO PARTENAIRES**
ainsi que toute la documentation utile à votre métier de pharmacien
d'officine dans la **BIBLIOTHÈQUE DIGITALE**.



Déjà inscrit ?

utilisez le même login et mot de pass
des éditions précédentes

➔ www.lepharmacienmanager.com

► **WEBINAIRE**

Diffusion « Live »



**Mercredi
26 Mai**



**à 15h00
GMT +1**

**THROMBOSES
ET VACCINS
ANTI -COVID**



ORATEUR



Dr Chérif ABDELKHIRANE
Médecin spécialiste en cardiologie
interventionnelle et maladies
vasculaires à Casablanca, Maroc

MODÉRATRICE



Dr Aïcha ZAHI, Pharmacienne
d'officine, présidente de la Société
Marocaine pour la Valorisation de
l'Acte Officinale (SMVAO)

► **WEBINAIRE**

Diffusion « Live »



**Mardi
01 Juin**



**à 15h00
GMT +1**

**LA DÉPENDANCE AUX
PSYCHOTROPES AU MAROC
ET RÔLE DU PHARMACIEN
D'OFFICINE**



ORATEURS



Pr Jalal TOUFIQ, Professeur de psychiatrie à la
Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat.
Membre de l'OICS (l'Organe international de
Contrôle des stupéfiants). Directeur de l'hôpital
Ar-razi de Salé. Chef du Centre national de
prévention et de recherche sur l'abus des
drogues. Directeur de l'Observatoire Marocain
de drogues et d'addictions



Pr Mohamed BEN AMAR, Pharmacologue
et addictologue à Montréal, professeur chez
université de montreal Canada

MODÉRATRICE



Dr Najia RGUIBI,
Pharmacienne,
Journaliste, Casablanca

**Cliquez
ici**

